



BULLETIN DE LIAISON
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES

Le CTHS et les sociétés savantes de 1883 à nos jours

Dans le bulletin n°2, nous avons vu que, sous l'impulsion de Jules Ferry, le comité des travaux historiques et scientifiques avait considérablement renouvelé ses statuts entre 1881 et 1883.

Les statuts de 1883 apportaient au Comité une grande souplesse de fonctionnement et une prise beaucoup plus importante sur la période contemporaine, par le travail accru de sections comme celle de géographie avec la nouvelle école de Vidal de la Blache, de la section d'histoire moderne créée peu après d'une partition de la section des sciences économiques et sociales, et par l'ensemble des missions financées par le bureau des travaux historiques - missions archéologiques, ethnologiques et scientifiques.

Le Comité s'attacha alors non seulement à l'étude de la France métropolitaine mais envoya également des missions dans tous les pays liés à son expansion coloniale : Afrique du Nord, bien sûr, mais aussi Indochine, Mexique, Asie mineure, Albanie, Perse sous l'impulsion de Salomon Renach, Paul Doumer, Léon Rey ou Victor Duruy.

La première guerre mondiale marqua un frein à l'activité du Comité pour un grand nombre de sections. Si les congrès continuèrent, une partie des publications fut réduite : archivistes et bibliothécaires, animateurs de premier plan du comité au XIXe siècle, responsables de toutes les grandes sociétés savantes provinciales ne purent continuer, vu l'ampleur des travaux qui leur étaient réservés, à consacrer un temps suffisant aux recherches ; d'autre part, la réorganisation des universités, ne permit pas de trouver, parmi les professeurs, la collaboration qui avait été celle demandée cinquante ans plus tôt. La difficile élaboration de documents de travail était souvent délaissée au profit de recherches personnelles et de publications individuelles. La création de maisons

d'édition privées vint un temps, concurrencer les publications du comité, chacune ne trouvant pas immédiatement sa place dans le paysage de l'édition française. Les séances, lorsqu'elles avaient lieu, se bornaient le plus souvent à entendre des rapports sur les publications pour lesquelles les auteurs demandaient des subventions au ministère, activité qui sera confiée par la suite au CNRS.

En 1935, le service des missions et subventions fut confié à la Caisse de la Recherche scientifique qui devint par la suite une section du CNRS en vertu de la loi du 21 janvier 1942.

Au lendemain de la dernière guerre, l'avenir du comité paraissait menacé à la fois par l'institution du CNRS qui se voyait confier nombre de tâches précédemment remplies par le comité et par la volonté du ministère, qui, en le rattachant à la Direction des bibliothèques prévoyait sa liquidation. Fort heureusement, la section d'histoire médiévale et de philolo-

s o m m a i r e

A R T I C L E S

Le CTHS et les sociétés savantes de
1883 à nos jours 1

A C T U A L I T É S

Manifestations à venir 5
Publications et revues des sociétés
savantes 3
Publications du CTHS 6

gie avait en cours des publications qui empêchèrent une condamnation immédiate.

Julien Cain, de retour de captivité fut nommé Directeur des bibliothèques et administrateur de la Bibliothèque nationale. Il refusa la liquidation du comité, en prit la tutelle, et reconstitua en premier lieu les sections en cherchant à pourvoir au remplacement des membres disparus pendant la guerre. Il dota ensuite le comité de crédits suffisants pour reprendre immédiatement la tenue des congrès annuels et le financement de quelques publications. Les crédits décuplèrent entre 1945 et 1953 et sextuplèrent entre 1953 et 1965.

De nouveaux statuts vinrent, en 1956 s'adapter à la nouvelle nature des travaux qui pouvaient lui être demandés. L'obligation de résidence était abrogée, et le recrutement de nouveaux membres provinciaux et jeunes permit de décentraliser son action et de retrouver un lien plus fort avec les sociétés savantes provinciales ainsi qu'avec les universités.

Six sections et une commission centrale furent alors créées :

- section de philologie et d'histoire jusqu'en 1715 (25 membres)
- section d'archéologie (25 membres)
- section des sciences (40 membres)
- section de géographie (25 membres)
- section des sciences économiques et sociales (25 membres)
- section d'histoire moderne et contemporaine (25 membres)

La commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du Nord fut maintenue avec 20 membres, ainsi que la commission d'histoire économique de la Révolution française avec 25 membres.

Le rôle des sections resta assez proche de celui attribué par les statuts de 1883 :

- examiner les projets de publication et transmettre les propositions au ministre, organiser des commissions de travail dans leur domaine, publier un bulletin, préparer des instructions pour diriger les recherches dans leur domaine et organiser le congrès.

La section d'histoire moderne, se vit ajouter la dénomination de "contemporaine" marquant ainsi une nouvelle voie de recherche qui correspondait aux débuts de la nouvelle impulsion des sciences historiques de travailler sur le contemporain. Emest Labrousse, président de la section à cette époque, prit une part active dans les nouveaux choix et les orientations de travail de cette section. La section avait alors la tutelle de l'ancienne Commission de recher-

che et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, reconstituée par Édouard Herriot en Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française et qui était présidée alors directement par Julien Cain avec le concours de Marc Bouloiseau et d'Albert Soboul. Ils multiplièrent les publications de documents, d'instructions et de mémoires sur cette période de l'histoire.

La section, quant à elle, relança le travail proposé par Boislesle pour la collection des tendants pour l'instruction du duc de Bourgogne dont elle fit publier dix volumes entre 1975 et 1993 et pour laquelle elle rétablit un programme de recherche et de publication sous la direction de Louis Trénard.

La section d'archéologie se vit doter d'une orientation multiple. Chargée, en 1956 de l'ensemble des périodes de la préhistoire à l'époque mérovingienne ; elle revendiqua alors l'archéologie médiévale au sens de l'histoire matérielle, tout en gardant l'histoire de l'art en général, monumental et décoratif, ainsi que la numismatique, la sigillographie et la métrologie. Elle résolut de donner une suite au recueil d'Espérandieu en publiant, sous la direction de Jean Hubert, un recueil des monuments figurés du IV^e au XI^e siècle. Elle publia également en 1971 le Trésor de Fécamp et le monnayage de Francie occidentale pendant la seconde moitié du XI^e siècle, de Françoise Dumas.

La section des sciences dut répartir son domaine en plusieurs sous-groupes de travail vraisemblablement plus liés à l'organisation des congrès qu'à des projets de recherche. Les scientifiques, vu leur spécificité, consacrent à des réunions beaucoup plus spécialisées et à des congrès internationaux dans leur domaine propre l'exposé de leurs recherches de laboratoire. C'est donc très souvent dans les domaines pluridisciplinaires ou à l'épistémologie que se consacrera la section. Ce problème semble perdurer depuis la création de la section au début du XIX^e siècle. Nous avons déjà remarqué que la première section des sciences ne se réunissait qu'épisodiquement et les fonctions beaucoup plus importantes que lui avait attribuées Jules Ferry ne virent leur résolution que par un travail accru en histoire des sciences.

La section de géographie hésita entre plusieurs orientations, l'une, plus consacrée à l'histoire de la géographie, dans la suite logique de la commission de géographie de l'ancienne France, l'autre de géographie physique. Une sous section consacrée à l'étude des civilisations ne verra jamais le jour. Sous la présidence de Pierre George, elle se tourna, à partir des années 1960 vers la géographie régionale de la France et la géographie humaine mondiale avec de

solides appuis universitaires.

La section des sciences morales et politiques dont l'existence était reconnue par les nouveaux statuts ne reverra jamais le jour. Amputée de l'histoire moderne et de l'histoire économique et sociale de la Révolution ainsi que de la géographie humaine, elle ne trouva pas sa spécificité et ne fut pas reconduite lors des statuts de 1983.

LES STATUTS DE 1983 ET DE 1991

Après le rattachement de la Bibliothèque nationale au ministère de la Culture en 1981, le comité fut séparé de celle-ci et resta rattaché au ministère de l'Éducation nationale (Enseignement supérieur et recherche) alors sous la direction d'Alain Savary. Après deux ans de déménagements, aussi bien du secrétariat administratif que des collections d'ouvrages, il revint se fixer au sein du ministère. De nouveaux statuts furent publiés augmentant le nombre de membres de certaines sections, corroborant la disparition de la section des sciences morales et créant trois nouvelles sections ou commissions :

- la section d'histoire des sciences et des techniques (de 30 membres), qui résumait la demande d'études en ce domaine, sans que l'université ait encore pu créer des postes pour son enseignement.

- la commission de protohistoire et de préhistoire, (de 15 membres), qui se détachait de la section d'archéologie et d'histoire de l'art, tout en lui restant organiquement liée pour les publications d'actes de congrès pendant quelques années.

- la commission d'anthropologie et d'ethnologie françaises (de 15 membres), liée à sa création à la section d'histoire médiévale et de philologie.

Pour rétablir le lien avec les sociétés savantes, et attester des changements, les statuts de 1983 prévoient que chaque section doit comprendre au moins trois présidents ou secrétaires scientifiques de sociétés savantes.

Le ministre délègue à deux de ses directeurs la présidence des commissions centrales du comité : ce sont le directeur de la Recherche et le Directeur des bibliothèques et de l'information scientifique et technique.

La subvention du ministère continue à transiter par l'intermédiaire de la Direction des bibliothèques, toutefois des allocations spéciales ont pu être allouées par la direction de la recherche sur les publications ou des actions spécifiques.

Une nouvelle dynamique, autour des dix pôles thématiques que représentent ces sections et commissions se mit en place, publiant, depuis lors entre 20 et 30 ouvrages par an (une dizaine de volumes d'actes

de congrès, et 10 à 15 volumes de bulletins ou de monographies.)

Le comité est alors géré administrativement par l'intermédiaire de l'École nationale des bibliothèques. Cette particularité, fruit de l'incompatibilité des statuts du comité et des réglementations actuelles en matière financières (un ministère ne peut faire de "commerce") entrave la bonne gestion de l'ensemble. Les comptes se font à Villeurbanne, l'ensemble du travail à Paris. De nouveaux statuts seront donc proposés en 1991. Le comité est maintenant rattaché pour sa gestion à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche à qui il est lié par contrat. C'est actuellement la Fondation Maison des sciences de l'Homme.

Par ces nouveaux statuts, les deux commissions nouvelles créées en 1983 sont transformées en sections. Deux transformations importantes sont par ailleurs à remarquer : la création, au sein du bureau du comité, d'un poste de président du bureau, qui prend le nom de vice président du Comité et peut le représenter auprès des institutions comme auprès des tutelles ministérielles; d'autre part, les bureaux des sections et commissions se voient dotés d'un mandat de quatre ans renouvelable une fois. Ces dispositions essayant d'impulser un rajeunissement des cadres du CTHS pour ne pas répéter les erreurs de la fin du siècle dernier.

Si la subvention d'état n'a pas été augmentée depuis 1990, la progression des recettes propres due à une meilleure diffusion des publications lui permet de garder un budget constant et donc un nombre de publications également constant. Toutefois l'augmentation du nombre des travaux universitaires et l'arrêt de certaines publications de sciences humaines par le CNRS créent une inflation du nombre des manuscrits reçus et donc du travail des commissaires responsables des publications dans les sections.

La commission de publication se réunit environ trois fois par an. Elle se compose des présidents des sections et commissions et d'un responsable des publications pour chacune des composantes. Certaines sections ont créé en leur sein une commission de publication propre, qui se répartit les manuscrits, refuse ceux qui lui paraissent irrecevables et présente en section des rapports pour le choix définitif de publication de l'année ; d'autres fonctionnent en section et répartissent les manuscrits entre les membres concernés, ils entendent l'ensemble des rapports en séance plénière. La commission de publication reçoit les rapports des sections et commissions, et les propositions de chacune d'elles, programme le calendrier de publication de l'année, et répartit les dépen-

ses sur présentation des rapports du secrétaire général.

Son rôle est donc très semblable à celui proposé par Rouland en 1863 et ses méthodes en sont très proches. Le rôle des "grands lecteurs", rapporteurs et commissaires responsables, restant le seul garant de la qualité constante des collections.

En 1983, la commission de publication a pris la décision de donner à chaque section une somme fixe et égale, pour ses publications, le complément étant pris sur les ressources propres du comité en pourcentage des ventes réalisées par les différentes composantes. Si cette façon de fonctionner, un peu trop systématique n'a jamais totalement été appliquée, c'est pourtant dans cet esprit que les décisions communes se prennent actuellement. Chaque section ou commission peut présenter deux ouvrages par an qui seront répartis dans le plan d'organisation éditoriale. D'autres ouvrages en coédition ou ayant obtenu des subventions spéciales pourront être traités après décision commune. Chaque ouvrage doit avoir un responsable scientifique en relation avec le responsable de fabrication du secrétariat administratif

LES CONGRÈS AU XX^E SIÈCLE

À la fin du siècle dernier le souvenir des congrès d'Arcisse de Caumont s'estompant, Toulouse émit le vœu d'être désignée comme première ville de province siège de congrès pour 1899, ce qui fut accepté pour le 36, congrès. À partir de cette date et jusqu'en 1929, les congrès alternèrent entre la Sorbonne et une ville universitaire de province. Toulouse, puis Nancy, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Caen, Grenoble reçurent des congrès avant la première guerre mondiale.

Une attention plus particulière doit être portée au congrès de 1905 qui se tint à Alger simultanément à un congrès des orientalistes. Il y retourna en 1930 et 1954.

De 1929 à 1939, Paris ne fut plus choisi que tous les trois ou quatre ans. Depuis la Libération, les congrès se tiennent presque essentiellement en province et ne sont réunis à Paris que pour des circonstances exceptionnelles comme en 1975 pour le 100, congrès ou en 1989 pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française.

C'est dans les années 1890-1900 que le congrès a atteint son apogée, à une époque où les sociétés savantes connaissaient une extraordinaire faveur du public cultivé. La première guerre mondiale interrompit cette progression ; cette période correspond du reste à un net déclin des sociétés érudites, le nombre et la qualité des communications en souffrirent.

Plusieurs sections durent attendre deux ans avant de pouvoir publier un volume.

Les bulletins des sections remplacèrent, vers le tournant du siècle les publications des Mémoires et permirent de publier les communications du congrès tout comme des communications extérieures.

L'arrêt des congrès en 1940 marque, bien sûr, le début du conflit mondial mais aussi l'épuisement du travail du comité tout comme des sociétés savantes. En revanche, la reprise en 1947 marque un nouvel essor de la recherche. On observe, dans le même temps une mutation profonde des participants et communicants au congrès. Très fréquenté par les professionnels : universitaires, conservateurs d'archives, de bibliothèques, ou de musées, membres du CNRS y tiennent une place de choix, accompagnés, par les étudiants de troisième cycle cherchant une première publication. Tous ou presque, sont membres de compagnies érudites et une enquête faite auprès des participants du congrès de Pau en 1993 montre bien que 90% des participants sont membres d'une ou plusieurs sociétés. Cependant la spécialisation et la technicité des diverses disciplines ne permet plus à des amateurs dans certains domaines de faire œuvre véritablement scientifique. Une place est laissée aux communications locales pour tenir compte de cette spécificité, spécialement dans les domaines historiques et archéologiques.

Depuis la reprise des congrès en 1947, certaines sections ont voulu publier les actes de ces congrès dans une collection à part, réservant leurs bulletins à d'autres communications. Cette décision, bien que fatale à plusieurs bulletins (histoire moderne, géographie, sciences, bulletin

philologique) sera étendue entre 1956 et 1965 à toutes les sections. Une collection: les colloques du CTHS est, en outre, réservée à la publication des colloques interdisciplinaires.

Depuis le milieu des années quatre-vingts le nombre de communications aux congrès s'est considérablement développé. D'une centaine encore vers 1970, c'est maintenant plus de 500 chaque année. En même temps, les congrès s'internationalisent à la fois par des communications de savants étrangers sur l'histoire, l'archéologie ou la géographie hexagonale mais aussi par des thèmes de recherche délibérément comparatistes ou étendus à des thèmes plus généraux. Chaque congrès se prolonge maintenant par un minimum de quinze volumes d'actes. Le Comité garde donc une place bien particulière dans le panorama de la recherche et de l'édition. Lié à la fois aux universités, aux institutions et aux sociétés savantes, il permet un lien entre ces différents pôles. Il permet ainsi

une confrontation de points de vue sur les thèmes de recherche proposés.

Par son congrès, il regroupe sur un même lieu des disciplines très différentes, et permet des échanges inter et pluridisciplinaires qui semblent appréciés de tous.

Son activité éditoriale, enfin, lui permet de publier des ouvrages de diffusion restreinte et de prolonger des collections d'ouvrages difficiles ou spécialisés.

Martine François

Manifestations à venir

Le XXXII^e Congrès des sociétés historiques et Archéologiques de Normandie sur le thème "Chapitres et cathédrales en Normandie" aura lieu du 16 au 20 octobre 1996. Ce congrès, placé sous la présidence de M. Alain Erlande-Brandenburg, directeur général des Archives de France, est organisé pour le secrétariat permanent des congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie par la Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

Pour tout renseignement, contacter la *Société des sciences arts et belles-lettres de Bayeux* par téléphone au 31 51 20 20 ou par courrier : BP 408 14404 Bayeux cedex.

Conférences de l'Association d'histoire et d'archéologie du vingtième arrondissement :

Jeudi 21 novembre 1996 à 18 h 30 :

Les cinémas du XX^e arrondissement, par M. Jean Jacques Meusy.

Il n'y a pas si longtemps, les cinémas de quartier égayaient les rues du XX^e arrondissement et tenaient une grande part dans l'animation locale et les loisirs des habitants du quartier.

Ils avaient pour nom *Bébé cinéma*, *l'Épatant*, *le Paradis...* Seul subsiste aujourd'hui *Le Gambetta*, conçu en 1920 par l'architecte Henri Sauvage et situé à l'angle de la rue Belgrand et de la rue du Cher.

Cinémas d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, ils ont tous une histoire et tous ont fait rêver des milliers de personnes.

Jeudi 12 décembre 1996 à 18 h 30 :

Les fortifs

Les fortifications, ou enceintes de Thiers, avaient été édifiées de 1845 à 1851 afin de défendre la capitale en cas de conflits.

Ce rempart mesurait au total près de 34 kilomètres et comptait 94 bastions (dont une dizaine en bordure du

XX^e arrondissement) qui pouvaient accueillir 658 pièces d'artillerie...

Vers des fortifs, on trouve une zone *non aedificandi* (où il est interdit de construire), d'une largeur de 250 mètres. Ce secteur, appelé dans le langage courant "la zone", accueille les plus défavorisés qui y installent cahutes et roulottes.

Les fortifs ont été démolies de 1920 à 1929 et remplacées par des immeubles d'habitation, des équipements publics, des espaces verts et le boulevard périphérique...

Ces conférences organisées par FAHAV ont lieu dans la salle des mariages de la mairie du XX^e, (6, place Gambetta).

L'entrée est gratuite.

Conférences de la *Société historique de Compiègne*

Samedi 9 novembre à 15 heures :

François Dossus, capitaine à l'école d'État-major :

“ Le quartier Bourcier et l'école d'État-major à Compiègne ”.

Samedi 7 décembre à 15 heures :

Françoise Maison, conservateur en chef au musée national du Château :

le thème de la chasse dans le décor des châteaux royaux sous Louis XV.

A paraître

Le pays de Pévèle

Livre de quatre-vingts pages, format 22 x 30 cm, relié et cousu à couverture cartonnée, abondamment illustré par plus de cent photographies et commenté par Guy Pierre Eloire, il est édité par Punch Editions qui a déjà sorti des livres superbes sur le Boulonnais et la Côte d'Opale et met en honneur la Pévèle sous tous ses aspects. Il paraîtra en novembre 1996.

Le prix de souscription est de 120 F. Ne manquez pas cette occasion. Pensez aussi au cadeau de fin d'année.

Vient de paraître

Archéologie d'Entremont. Musée Granet

Cet ouvrage, dont la première édition était épuisée a fait l'objet d'une réédition à l'initiative conjointe des amis du musée Granet et de l'association Entremont. Il s'agit d'un ouvrage collectif. Après Denis Coutagne, conservateur en chef du musée Granet et Pierre Brotons qui présentent la muséographie qu'ils ont conçue pour la statuaire provenant de cet oppi-

dum salyen qui a précédé l'installation romaine à Aix-en-Provence, les chapitres consacrés à l'habitat, aux huileries, aux objets de la vie quotidienne, à la céramique et à la sculpture sont signés des chercheurs bien connus sur ce site : Patrice Arcelin, Jean-Pierre Brun, Gaëtan Congès, François Salviat, Martine Willaume, en particulier.

(Broché, 260 p., 332 illustrations, en vente dans les librairies aixoises ou sur commande à l'association Entremont, 7, boulevard Jean Jaurès, 13100 Aix-en-Provence. 235 F port inclus).

Anne-Charlotte de Lorraine (1714-1773)

de Pierre Heili

Rares sont à ce jour les biographies d'abbeses. Celle que publie Pierre Heili, président de la Société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, sur Anne-Charlotte de Lorraine est l'une des premières du genre. De la cour de Lunéville jusqu'à Mons en Belgique, en passant par Commercy, Remiremont, Vienne et Innsbrück, le lecteur est entraîné par la destinée étonnante de cette princesse de Lorraine, fille du duc Léopold. Réputée pour sa beauté et mêlée à quelques intrigues amoureuses, Anne-Charlotte devient abbesse de Remiremont en 1738 à l'âge de 24 ans, au moment où la Lorraine change de dynastie. Elle ne séjourne guère dans son abbaye qu'elle comble cependant de sa générosité en faisant reconstruire en 1752 le palais abbatial.

Des liens familiaux puissants attachent successivement l'abbesse de Remiremont à sa mère, Elisabeth-Charlotte d'Orléans, à son frère François devenu empereur, à son autre frère Charles-Alexandre, gouverneur des Pays-Bas autrichiens. Ainsi l'histoire de Remiremont, celle de la Lorraine et de l'Europe s'entremêlent au hasard des différents séjours d'Anne-Charlotte.

L'auteur, s'appuyant sur des documents d'archives souvent inédits, fait revivre les grands moments d'une existence princière. Citons par exemple les fêtes de Mattaincourt en 1731, son élection comme abbesse à Remiremont, son entrée solennelle dans cette ville, la pose de la première pierre du palais abbatial ... Enfin un chapitre spécial décrit la pompe funèbre grandiose réservée à cette dernière princesse de Lorraine à Nancy en 1773.

En annexe les notices descriptives des 200 objets et documents de l'exposition "Anne-Charlotte de Lorraine et son temps, une princesse européenne au siècle des Lumières", présentée à Remiremont du 18 avril au 26 mai 1996, font du livre de Pierre Heili un ouvrage de référence et le souvenir idéal d'une manifestation de haut niveau, ayant attiré des milliers de

visiteurs.

Un volume in 8°, broché, 240 pages, 60 illustrations noirs et blanc, 14 illustrations couleur.

Le prix de cet ouvrage est de 150 F plus 21 F de frais d'envoi. Règlement à adresser à la Société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, Bibliothèque municipale, BP 137, 88205 Remiremont cedex.

Les chanoines réguliers de Picardie à la Révolution

par la Société d'histoire de Compiègne

Poursuivant sa vaste enquête dans les archives du Nord de la France, Gaston Braillon nous offre, après " Le clergé du Noyonnais sous la Révolution " et " Les derniers cisterciens et cisterciennes des abbayes picardes à la Révolution ", le troisième volet de ce tryptique qu'il a consacré au destin des différents types de clergé de notre région, confrontés à l'épreuve de la commotion révolutionnaire.

Intermédiaires entre moines et séculiers, les chanoines réguliers nous sont sans doute plus méconnus, malgré la présence en forêt de Saint-Gobain, près de Laon, de la maison-mère des prémontrés, dont subsiste la façade classique du magnifique palais abbatial. L'ouvrage concerne essentiellement les religieux qui dépendaient de couvents groupés en ordres ou congrégations, pratiquant la communauté de vie et de biens, et dont le principal objet était le ministère paroissial, ce qui les prédisposait à une reconversion plus aisée après la suppression de leurs établissements en 1790.

Encore plus riche et copieux que le précédent, le livre présente un parcours analogue : chapitres historiques suivis de répertoires biographiques, sources, bibliographie et index, le tout accompagné d'une belle et abondante iconographie. L'auteur, qui y déploie d'égales qualités de rigueur scientifique et de clarté, nous apporte un nouveau et précieux instrument de connaissance, qui intéressera au premier chef historiens et généalogistes, mais aussi un large public régional.

L'ouvrage coûte 150 F ou 130 F pour les abonnés, franco de port. Vous pouvez envoyer vos commandes avec un chèque à la Société d'histoire de Compiègne, 82 bis, rue de Paris 60200 Compiègne.

Quelques publications de l'École antique de Nîmes

- *Les enceintes augustéennes dans l'occident romain*, Actes du Colloque international de Nîmes, 1985, 166

p. 150F, (format 21 x 29,7 cm).

- *Les inscriptions latines de Gaule narbonnaise*, Actes de la table ronde de Nîmes, 1987, 136 p. 100 F, (format 21 x 29,7 cm).

- *Les inscriptions latines de Gaule narbonnaise*, Actes de la table ronde de Nîmes, 1989, 64 p., 70 F, (format 21 x 29,7 cm).

- *Vaqueduc antique de Nîmes*, Recueil d'articles, 1990, 71 p. 60 F

Les fouilles de la ZAC des Halles de Nîmes, 1994, 322 p., 240 F, (format 21 x 29,7 cm).

Commandes à adresser à l'*École antique de Nîmes*, musée archéologique, 13, boulevard Amiral Courbet, 30000 Nîmes. Liste des publications sur demande.

L'annuaire des sociétés savantes

Il vient de paraître et recense plus de 500 sociétés nationales, locales et régionales, qui ont bien voulu répondre à nos questionnaires. Elles sont classées par régions puis par département et enfin par nom de ville. Vous y trouverez en plus de leurs coordonnées, des informations concernant les publications des sociétés, leurs statuts, les noms des présidents et secrétaires, la date de fondation... Un index des académies, des fédérations, des sociétés nationales puis régionales et locales vous permettra de les retrouver sans difficulté.

Cet annuaire est plus qu'un simple recensement de sociétés. Il est un réel outil de travail qui permettra enfin aux diverses sociétés de France de se contacter et par là même de travailler ensemble ou tout simplement de se connaître. Il est vendu au prix de 150 F pour les particuliers, 100 F pour les sociétés savantes ne figurant pas dans l'annuaire et 50 F pour celles y figurant.

Envoyer un bon de commande avec le règlement au Comité des travaux historiques et scientifiques, 1, rue Descartes 75005 Paris.

Les frais de port vous sont offerts.

Présentation de sociétés savantes

- La *Société dauphinoise d'études biologiques et de protection de la nature*

Siège social : Muséum d'histoire naturelle. 1, rue Dolomieu 38000 Grenoble.

Cette société, plus connue dans la région grenobloise sous le nom "Bio-Club", est l'une des plus anciennes sociétés scientifiques du Dauphiné encore en activité

puisque fondée en 1906 par le professeur Louis Léger de l'université de Grenoble. Elle atteint l'âge respectable de 90 ans cette année.

Elle réunit en son sein, à la fois des universitaires, des chercheurs et des enseignants de tout ordre ainsi que des amateurs intéressés par les sciences de la Vie et de la Terre et par une protection raisonnée et raisonnable de la nature.

Pour atteindre les buts qu'elle s'est fixés, elle organise des conférences (une fois par mois) sur des sujets variés de sciences pures, sciences appliquées, environnement. Les conférences sont suivies de discussions. Cette connaissance s'enrichit par des sorties sur le terrain (une dizaine par an), à caractère botanique et géologique le plus souvent, en parcourant des milieux protégés comme les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, les réserves naturelles ... nombreux dans notre région alpine.

La société édite régulièrement un bulletin annuel d'importance variable (80 à 120 pages), reflet fidèle de ses activités. (N° ISSN 0988-2014).

- Les 50 ans de la *Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes* (SPHAN).

La Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes (SPHAN) vient de célébrer son cinquantième. C'est peu au regard de ses devancières normandes fondées par Arcisse de Caumont (l'Association normande et la Société des antiquaires de Normandie) toujours actives, mais c'est déjà beaucoup pour une association. C'est aussi l'année 1946, peu après la fin de la seconde guerre mondiale dont les destructions avaient profondément marqué la Normandie et qui furent la raison même de la création de la société : tenter de pallier la perte d'archives ; telle fut son originalité.

Elle se proposait cinq buts qui peuvent être résumés ainsi :

- 1) préservation et restauration des monuments et sites normands endommagés au cours de la guerre ;
- 2) aider à la reconstruction, notamment à l'aide des fonds parisiens, des archives publiques et privées détruites en Normandie ;
- 3) favoriser les études normandes ;
- 4) créer une liaison entre les sociétés historiques et archéologiques normandes ;
- 5) publier des travaux inédits. Un bulletin était créé, auquel fut donné le nom de l'éminent érudit normand qui fut de 1847 à 1905 administrateur général de la Bibliothèque nationale, les Cahiers Léopold Delisle.

Dans les premières années, tous ces buts furent plus ou moins suivis. Puis, sous l'effet de l'évolution des

habitudes et des suggestions de la vie parisienne, certains tombèrent en désuétude, repris pour le premier par des sociétés de proximité de défense de monuments et de sites, pour le quatrième à partir de 1996 par le comité de liaison auquel succéda le secrétariat permanent des congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie ; le second et le cinquième prirent le dessus. Nombreuses ont été les publications de sources parisiennes de l'histoire de Normandie, dont en particulier les rôles de fouages. De 1947 à 1995, 9390 pages furent publiées dont 7051 pour les 44 tomes des Cahiers Léopold Delisle, 1837 pour les dix volumes publiés hors collections, et 502 pour les quatre numéros de la seconde série des répertoires de documentation normande. A ces publications ont participé 148 auteurs qui ont donné 300 articles ou volumes. Signalons les "Mélanges" en hommage à Marcel Baudot, au Dr Fournée, à Michel Nortier, et les actes de congrès de Normandie sur Assistance, bienfaisance et charité (1972), Travail, métiers et professions en Normandie (1981), la Normandie et Paris (1986), Châteaux et châtelains en Normandie (1987). Il faut faire une place privilégiée à la "Bibliographie normande", publiée depuis 1950, due à Michel Nortier, secondé à partir de 1984 par Jean-Jacques Bertaut et toute une équipe ; d'abord publiée dans les Cahiers Léopold Delisle, elle l'est, depuis 1965, par la revue Annales de Normandie. Tous ceux qui travaillent sur la Normandie apprécient cet irremplaçable outil.

Ce dernier exemple, la relève d'un homme travaillant seul par une équipe dotée de moyens modernes (ordinateur) est un exemple que la société doit suivre pour ses autres activités éditoriales. Elle s'y emploie et espère pouvoir mettre en place rapidement une équipe de rédaction pour assurer la pérennité d'une œuvre qui, au lendemain de la guerre, a contribué à la relance de la vie culturelle et à maintenir une certaine tradition d'érudition normande à Paris. Même si actuellement les Parisiens ne représentent plus que 42,86% des effectifs contre 51,59% en 1948 (la Normandie 47,06% contre 42,06 et le reste de la France et l'étranger 10,08% contre 6,35%), la société se doit de conserver sa spécificité inscrite dans le "P" de son sigle (S.P.H.A.N.). Il y a encore de nombreuses sources à découvrir et à faire connaître dans les fonds d'archives parisiens. La société a donc encore du tra-

vail en perspective.

Philippe Manneville

Publications du CTHS

- *La transmission des savoirs scientifiques*, Sous la direction de R. Coutin, H. Hudrisier et M. V Locquin
La transmission du savoir est un enjeu millénaire. Aujourd'hui, alors que le champ des connaissances explose, transmettre le savoir scientifique est plus que jamais un des facteurs primordiaux de la cohésion de notre civilisation. C'est pourquoi un certain nombre de scientifiques, mais aussi d'enseignants, de praticiens de la culture, de gens de la communication, ont confronté leur expérience et se sont résolument tournés vers l'avenir.

Cet ouvrage collectif rassemble l'essentiel des journées du congrès de Pau (1993) consacrées à la transmission du savoir scientifique. 280 F

- *La grande communion : transformation et actualité d'une cérémonie catholique en Vendée* par Laurence Hérault

La communion solennelle, rite du passage de l'enfance à l'adolescence ? C'est habituellement le point de vue de l'ethnologue. Si Laurence Hérault l'aborde bien comme tel, elle ne l'étudie pas dans ses aspects profanes, mais par le biais, jusqu'alors négligé, du contenu liturgique du cérémonial.

Après une étude historique de l'évolution de la cérémonie dans le Haut-Bocage vendéen, de 1910 à 1990, de ses formes contemporaines dans leur diversité, l'auteur s'attache à définir le rôle et la liberté des laïcs face à l'institution ecclésiastique, lors de l'élaboration d'un rite désormais appelé fête de la foi.

140 F

- *Sport, éducation et art : XIX^e-XX^e siècle. Jeux et sports dans l'histoire*. Tome 4, sous la direction de Pierre Arnaud et Thierry Terret

Saisir les transformations de l'éducation physique entre morale républicaine et enjeux sanitaires, montrer les inflexions opérés par son ouverture sur la culture sportive et artistique, elle-même au centre de conflits et d'influences multiples, voilà quel est l'objet de cet ouvrage.

Ces analyses, qui portent principalement sur les XIX^e et XX^e siècles, s'attachent plus largement à montrer comment et pourquoi se redéfinissent les pratiques corporelles à partir de leurs références institutionnel-

les, idéologiques et artistiques. 270 F

- *Identité corse outillages et Révolution française* par Antoine Casanova

Comment les crises et les mutations sociales de la Révolution française s'enracinent-elles dans l'évolution de l'outillage et des gestes opératoires des paysans, qui constituent alors l'immense majorité de la population ? Quelles transformations des identités ethniques régionales et nationales le monde rural connaît-il pendant la Révolution ?

Antoine Casanova répond à ces questions à partir de l'examen du cas de la Corse. L'étude est menée dans le cadre d'une démarche de confrontation historique et ethnologique entre les données insulaires et celles des aires voisines. Résolument interdisciplinaire, cette recherche est partie prenante des chantiers de l'histoire paysanne de la Révolution; elle s'inscrit en même temps dans une perspective anthropologique proche de celle d'André Leroi-Gourhan. 360 F

- *L'enseignement de la géographie après le baccalauréat*, sous la direction de Raymond Regrain

L'enseignement de la géographie après le baccalauréat est à la fois divers et assez mal connu. Pourquoi choisit-on de faire des études de géographie ? Quels en sont les contenus et objectifs ?

Quelle est l'organisation des enseignements dans les différents types de premiers cycles, universités, classes préparatoires ou Instituts d'écoles politiques ? Quelles sont les expérimentations en cours ou souhaitables ?

Comment devient-on enseignant de géographie, par les IUFM ou après l'agrégation, et quels sont aujourd'hui les enjeux de cet enseignement ?

Quelle vision certains professionnels ont-ils de l'enseignement de la géographie, pour eux-mêmes, pour leurs collaborateurs, actuels et futurs ?

Réunis à Amiens en 1994, une trentaine de géographes ont répondu à ces questions, en exposant et comparant leurs propres pratiques professionnelles lors du 119^e congrès du CTHS. 150 F

- *Le maître-gabarit : la tablette et le trébuchet. Essai sur la conception non graphique des carènes du Moyen Age au XX^e siècle* par Eric Rieth

Le maître-gabarit, la tablette et le trébuchet. Modestes objets en bois et pourtant véritables instruments à partir desquels des générations de constructeurs ont bâti des navires à franc-bord. Cette conception architecturale, sans plans, est attestée dès le haut Moyen Age dans l'espace méditerranéen ; on la trouve plus tardivement à la fin du Moyen Age, sur le littoral

atlantique ; elle est en usage encore aujourd'hui dans quelques petits chantiers navals de la Méditerranée ou du Brésil.

C'est à partir d'une étude des sources écrites, archéologiques et ethnographiques que cette méthode particulière de "penser" la forme d'une coque est analysée. La connaissance des processus techniques liés à cette méthode de conception se situe au centre de cette réflexion. Pour autant les hommes ne sont pas absents de cette étude : à travers le maître-gabarit, la tablette et le trébuchet se dessinent en effet des gestes, des pratiques, des savoirs, une culture que cet ouvrage tente de restituer. 250 F

Annnonce

Le prochain congrès national des sociétés historiques et scientifiques se déroulera à Paris en octobre 1997. Il aura pour thème : le patrimoine des sociétés.

Le congrès de 1998 se déroulera à Fort-de-France à Pâques.

Vous recevrez le programme des deux congrès en même temps au mois de janvier 1997.

Le Cercle de généalogie des Ardennes (C.G.H.A.) est maintenant sur MINITEL 3617 code CG08

L'association " Les amis du val de Thônes " vous informe de sa nouvelle adresse :

Les amis du val de Thônes, 1, rue Blanche 74230 Thônes et vous remercie de l'utiliser dès à présent pour toute correspondance non personnelle. Si nécessaire, vous pouvez contacter sa présidente Mme Anne Veyrat Charvillon, Comburce-74230 Manigod.

Nouvelles coordonnées téléphoniques de la FNARH, Claude Pérardel : 03 83 27 78 00 Joëlle Laurent 03 83 27 68 00 Nelly Roussel 03 83 28 85 00 Fax : 03 83 90 20 88 (inchangé). Par ailleurs, l'adresse postale n'est pas modifiée.

La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne organise un concours, en 1998, pour son bicentenaire.

Le sujet en est : un travail original ayant pour sujet le département de la Marne et exploitant des sources inédites. Il convient de signaler, en fin de texte, les références aux documents cités. Quelques exemples de sujets : une paroisse entre 1350 et 1400, une commune sous le Second Empire, un milieu naturel, une biographie, etc...

Le texte, dactylographié, en double interligne, devra

comprendre de 20 à 50 pages. Au texte dactylographié, il conviendra de joindre une disquette. Le jury est constitué par le conseil des membres titulaires de la société. Ses décisions sont sans appel. La date limite des envois est le 1er mars 1998.

Le meilleur travail sera publié dans les Mémoires 1999 de la société. Si le jury l'estime, il pourra y avoir exæquo. Pour tout renseignement complémentaire, écrire à S.A.C.S.A.M., Concours du Bicentenaire, BP 180, 51009, Châlons-en-Champagne cedex.

N'oubliez pas de nous envoyer des articles, des annonces, des publicités d'ouvrages que nous pourrions faire paraître dans ce bulletin. Merci de bien vouloir les adresser au Comité des travaux historiques et scientifiques à l'attention de M. Laury André :
1, rue Descartes
75005 PARIS

Direction de publication :
Martine François

Réalisation :
Sandra Dolce Mascolo
Laury André

Impression :
La Simarre